



Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) | Alliance Sud (Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et EPER) | Amnesty International – Section suisse | Association pour la prévention de la torture (APT) | Association suisse contre l'impunité (TRIAL) | Fédéralistes mondiaux suisses | International Commission of Jurists, Section suisse | Ligue Suisse des Droits de l'Homme | Menschenrechte Schweiz (MERS) | Société pour les peuples menacés

Contact: Association suisse contre l'impunité (TRIAL), Case Postale 5116, 1211 Genève 11, info@trial-ch.org, www.trial-ch.org

Madame la Conseillère fédérale
Micheline Calmy-Rey
Département fédéral des affaires étrangères
Palais fédéral Ouest
3003 Berne

Madame la Conseillère fédérale
Eveline Widmer-Schlumpf
Département fédéral de justice et police
Palais fédéral Ouest
3003 Berne

Genève, le 6 février 2009

Signature et ratification rapide par la Suisse de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées

Madame la Conseillère fédérale Calmy-Rey,
Madame la Conseillère fédérale Widmer-Schlumpf,

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté le 20 décembre 2006 la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Deux ans après la cérémonie officielle de signature de cette Convention à Paris le 6 février 2007, il est regrettable que la Suisse ne fasse toujours pas partie des Etats signataires. La Coalition suisse pour la Cour pénale internationale souhaite dès lors réitérer son appel au Conseil fédéral l'invitant à signer rapidement cet instrument.

Comme nous l'avons déjà souligné dans nos lettres du 23 janvier 2007 et du 30 août 2007 et 2008 adressées à vos Départements, la disparition forcée de personnes représente une violation grave des droits humains et même, dans certaines circonstances, un crime contre l'humanité. La Coalition suisse pour la Cour pénale internationale considère la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées comme un instrument efficace pour la prévention et la répression de ce crime, qui demeure encore impuni dans trop d'endroits.

L'entrée en vigueur de la Convention est conditionnée à sa ratification par vingt Etats. A l'heure actuelle, 81 Etats l'ont signée, mais seuls huit Etats l'ont pour l'heure ratifiée. La Coalition suisse pour la Cour pénale internationale estime très important que la Suisse donne un signal fort et fasse partie des 20 premiers Etats ayant ratifié cette Convention, tout en s'abstenant d'émettre des réserves susceptibles d'être incompatibles avec l'objet et le but de ladite Convention. Dans cette optique, nous appelons les offices concernés de vos Départements à préparer sans tarder les mesures permettant de mettre la législation nationale en pleine conformité avec les exigences de la Convention.

Par la présente, la Coalition suisse pour la Cour pénale internationale souhaite respectueusement rappeler son invitation au Conseil fédéral à signer au plus vite la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et à la soumettre rapidement à l'Assemblée fédérale pour ratification.

En espérant que la Suisse fasse partie des 20 premiers Etats à ratifier cet instrument important, nous vous prions de recevoir, Madame la Conseillère fédérale Calmy-Rey, Madame la Conseillère fédérale Widmer-Schlumpf, nos sentiments les meilleurs.

Philip Grant, Président de TRIAL,

au nom de la Coalition suisse pour la Cour pénale internationale :

- Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)
- Alliance Sud (Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et EPER)
- Amnesty International – Section suisse
- Association pour la prévention de la torture (APT)
- Association suisse contre l'impunité (TRIAL)
- Fédéralistes mondiaux suisses
- International Commission of Jurists, Section suisse
- Ligue Suisse des Droits de l'Homme
- Menschenrechte Schweiz / humanrights.ch
- Société pour les peuples menacés